



FORMULAIRE DEMANDE ACCREDITATION PHOTOGRAPHES 2026

Pièces à retourner à l'organisation par mail dans un délai de 15 jours avant la date de l'événement :

- **DEMANDE D'ACCREDITATION (4 pages) dûment remplie,**
- **Attestation assurance responsabilité civile photographe avec la mention « photographe en bord de piste automobile dans des zones sécurisées non-accessibles au public »,**
- **Copie de carte presse pour les photographes professionnels.**

Adresse pour envoi du dossier :
media.atd2@gmail.com

Toute demande incomplète ou hors délai sera refusée sans avis.

Après examen du dossier, un retour vous sera effectué par email avant l'événement.

Je soussigné(e),

Né(e) le à

Demeurant à

Téléphone : Email :

Photographe : Pro Amateur (rayer la mention inutile)

Photographe pour la publication :

Désire bénéficier d'une accréditation les et 2026 pour participer en tant que photographe au ^{ème} European Dragster organisé par l'Association Trophée Dragster (ATD).

En contrepartie, je m'engage à :

- respecter le règlement,
- ne pas utiliser à des fins commerciales ou rémunératrices les photos/vidéos prises dans les zones spécifiques aux accréditations sans accord de l'Association Trophée Dragster (ATD),
- adresser gracieusement sur support numérique, les clichés d' excellente qualité ou vidéos, non retouchés, libres de droits, à l'Association Trophée Dragster (ATD) organisatrice de cet événement dans un délai d'un mois suivant l'événement,
- m'acquitter, pour tout photographe non professionnel et ne disposant pas d'une lettre de commande officielle d'un média, de 20 euros pour le weekend, le règlement étant effectué à l'entrée du site,
- fournir à l'organisation une pièce d'identité permettant le prêt d'une chasuble officielle pour la durée de l'événement.

A, le

Je certifie sur l'honneur l'exactitude et l'authenticité des informations et documents fournis à ma demande d'accréditation.

Signature :

PHOTOGRAPHES & VIDEASTES

LETTRE DE RENONCIATION ET DE DECHARGE DE RESPONSABILITE

Je soussigné,

Né(e) le à

Demeurant à, déclare ce qui suit :

Je désire participer en tant que photographe à l'événement organisé par l'Association Trophée Dragster (ATD), les.....et2026, à.....

J'ai conscience que la participation à cet événement est susceptible d'engendrer des risques liés à mon intégrité physique ainsi qu'à celles des autres participants, et je choisis volontairement et librement de les assumer.

Je décharge et libère totalement et d'une manière indéterminée la responsabilité de l'Association Trophée Dragster (ATD) organisatrice de cet événement de par ma participation ou ma présence.

Je m'engage à respecter le règlement établi par l'Association Trophée Dragster (ATD) dont je reconnais avoir pris connaissance.

Je déchargerai, j'indemnisserai et je rembourserai la ou les victimes en cas d'incident, perte, endommagement ou accident (le décès inclus) provoqué par moi ou par d'autres en rapport avec ma présence ou ma participation à l'événement, des dommages ou des accidents par moi subis.

J'ai connaissance du fait que l'assurance de l'Association Trophée Dragster (ATD) ne me couvre nullement pour les risques de blessures, de dégradations, de vols ou de tous autres risques subis par moi et liés à ma participation à cet événement. Dans le cas où je désirerais une assurance complémentaire de n'importe quelle sorte, je devrais y pourvoir moi-même.

Je paierai en cas d'accident ou d'incident imputant ma responsabilité les dépenses médicales engagées à cette occasion.

J'ai lu attentivement toutes les clauses de la présente lettre.

Je la signe en connaissance de cause.

A, le

Signature :

PHOTOGRAPHES & VIDEASTES

REGLEMENT

Vous avez fait la demande d'une accréditation en tant que photographe de presse. Lors de votre arrivée sur le site de l'évènement, vous devez vous faire connaître auprès des officiels en charge du contrôle des accès.

Vous avez préalablement fourni à l'organisateur ATD :

- Une demande d'accréditation approuvée et signée,
- La lettre de renonciation et de décharge de responsabilité approuvée et signée,
- Le présent règlement approuvé et signé,
- L'annexe 1 approuvée et signée,
- **Une lettre signée de votre employeur attestant vous couvrir en responsabilité civile pour votre travail ou à défaut une assurance RC photographe pour votre prestation de photographe.**

Une chasuble « Photographe » numérotée sera confiée en échange d'une pièce d'identité. Cette chasuble devra obligatoirement être restituée à la fin de l'épreuve, y compris pour les photographes disposant d'une accréditation à l'année.

La mise à disposition d'une chasuble « Photographe » implique votre présence lors du briefing de l'organisation organisé le samedi et le dimanche matin.

Le port d'une chasuble « Photographe » constitue un préalable intangible pour accéder à la zone « Photographes ».

La chasuble doit être portée au-dessus des vêtements ; elle ne peut être attachée à un sac ou à la ceinture. Elle ne peut en aucun cas être utilisée par une autre personne que vous-même.

La zone dédiée aux photographes accrédités est définie sur le plan. L'accès aux zones de sécurité est totalement interdit. La présence sur certains espaces (exemple : entre les lignes, en amont de l'arbre de Noël) devra être soumise à l'accord du responsable de piste et ne pourra être que ponctuelle.

Dans la zone réservée aux photographes, vous devez porter des chaussures fermées. Le port de protections auditives est hautement recommandé.

La présence dans la zone « Photographes » implique la réalisation de clichés ; ce n'est pas un espace « spectateurs ». Lors des prises de vue, soyez attentif à ne pas occasionner de gêne aux autres photographes ou vidéastes, aux officiels et aux compétiteurs.

La sécurité est la notion primordiale. Soyez responsable et professionnel en répondant positivement et immédiatement aux demandes des officiels. Soyez attentif pour vous-même et pour les autres. Restez constamment en alerte par rapport à votre environnement.

Le non-respect du présent règlement, tout comportement irrespectueux envers un officiel ou toute autre personne située sur le site, le refus d'obtempération à un officiel ou tout autre événement majeur pourra entraîner des sanctions adaptées, pouvant aller jusqu'au retrait de l'accréditation, l'exclusion du site et le refus de toute nouvelle demande d'accréditation.

Le non-respect des engagements signés lors d'une accréditation déjà accordée pourra occasionner le refus de toute nouvelle accréditation.

En échange de son accréditation, le photographe s'engage à adresser gracieusement, sur support numérique, dans le mois qui suit la manifestation des clichés d'excellente qualité ou vidéos, libres de droits, à l'Association Trophée Dragster (ATD) organisatrice de cet événement.

A , le

Nom

Prénom

Signature :

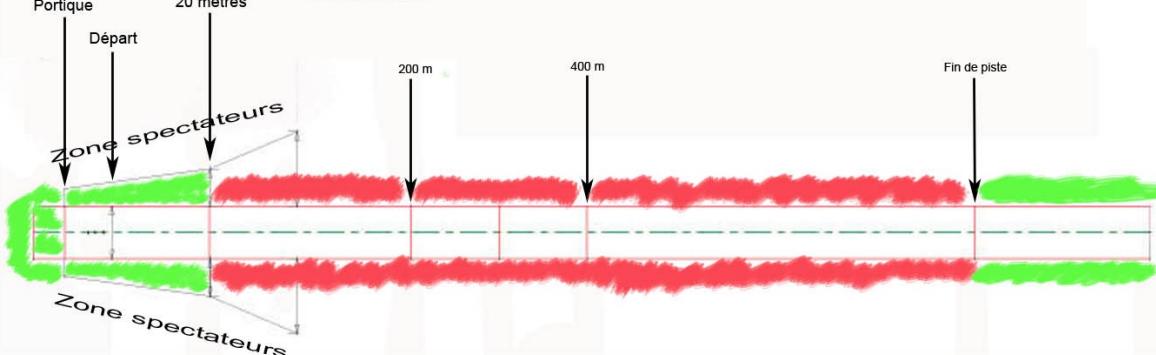
Annexe 1 :

ZONES AUTORISATION / D'INTERDICTION POUR PHOTOGRAPHE

Piste sans bloc béton

Portique Départ 20 mètres

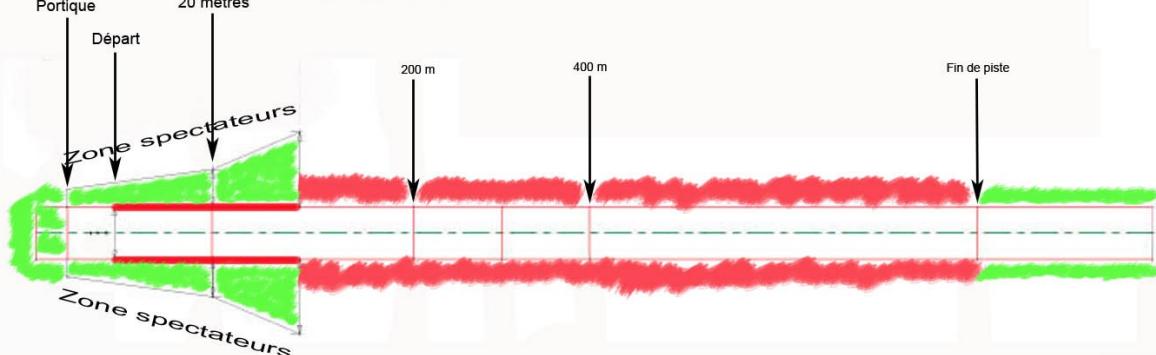
Zone autorisé
Zone interdite



Piste avec blocs béton

Portique Départ 20 mètres

Zone autorisé
Zone interdite



Je signe en connaissance de cause.

A , le

Nom

Prénom

Signature :